

Kit du bénévole d'accompagnement à la scolarité

réalisé pour la Maison du Combattant et des Associations du XIXème



Avec le soutien de la Mairie du XIXème



Par l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (Iriv)



Paris, Janvier 2006

Sommaire

1 –Fiche 1 - Une action de recrutement et de formation des bénévoles	p 3
2- Fiche 2 : Le bénévolat d'accompagnement à la scolarité	p 4
3- Fiche 3 : Apprendre à apprendre	p 5
4- Fiche 4 : Motiver	p 7
5- Fiche 5 : La charte d'accompagnement à la scolarité	p 8
Annexe – texte de la Charte d'accompagnement à la scolarité	

© IRIV, Paris, Janvier 2006 -« En application de la loi du 11 mars 1957 (article 41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.».

Fiche 1 : Une action de recrutement et de formation des bénévoles engagés dans des actions d'accompagnement à la scolarité

Avec la création de la Maison du Combattant et des Associations (MDCA) en 2003, l'action initiée dans le quartier politique de la ville Curial-Cambrai-Karr-Riquet, par l'Equipe de développement local a pu être étendue à tout le XIXème arrondissement à la rentrée 2004.

Depuis les débuts, en 2002-2003, la Mairie du XIXème a soutenu cette action dans le cadre de la Politique de la ville de 2002 à 2004 puis par le biais de la MDCA depuis 2004. La Mairie s'est en outre dotée d'une plate-forme d'accompagnement à la scolarité qui permet d'initier des actions et de faire le point sur celles déjà engagées.

Le Guide présentant les associations impliquées dans des actions d'alphabétisation et d'accompagnement à la scolarité permet aux habitants de sélectionner l'association qui correspond le mieux à leurs aspirations.

Genèse de l'Action d'accompagnement à la scolarité dans le XIXème

Beaucoup d'associations du XIXème arrondissement ont du mal à développer leurs actions par manque de bénévoles. L'accompagnement à la scolarité est un domaine particulièrement sensible où l'attente des familles est forte.

Beaucoup d'associations proposent aux enfants et adolescents plusieurs actions d'accompagnement à la scolarité, individuelles ou collectives . Ce sont essentiellement des enfants en primaire mais la demande est forte et nécessaire en collège et lycée.

Cet accompagnement dépasse très souvent une simple aide aux devoirs et peut prendre la forme : d'un soutien méthodologique aux enfants ou adolescents, d'une aide au suivi de la scolarité proposée aux parents, d'actions éducatives permettant d'aborder autrement une question traitée à l'école, des médiations élèves-familles-établissements scolaires....

Les associations ont besoin de bénévoles formés s'investissant au moins une fois par semaine sur une année scolaire (octobre à juin). L'action de recrutement et de formation des bénévoles menée au niveau de l'arrondissement complète les actions mises en place par les associations elles-mêmes.

Les objectifs

- Soutenir les associations dans leurs actions d'accompagnement scolaire et permettre leur pérennité en recrutant des bénévoles et les formant
- Donner un cadre de référence théorique et méthodologique aux bénévoles menant ces actions d'accompagnement scolaire

Le public visé

Toute personne souhaitant mener ou menant bénévolement, de manière régulière, une action d'accompagnement scolaire au sein d'une association du 19ème arrondissement.

L'engagement minimal demandé est de deux heures par semaine, pendant la période scolaire.

Fiche 2 : Le bénévolat d'accompagnement à la scolarité

Le nombre de bénévoles est passé en France de 8 millions en 1990 à 12 millions en 2003, de Français de plus de 15 ans (chiffres de l'Insee).

L'accompagnement à la scolarité appartient au champ « éducation, formation, insertion sociale » qui représente 6.5% du bénévolat (Matisse-LES, 1999).

Les accompagnateurs scolaires bénévoles sont sensibles à l'échec scolaire. Cette sensibilité a plusieurs dimensions : la compassion, la révolte, la prise de conscience que l'école est un enjeu pour l'insertion sociale et professionnelle, le refus d'un système qui exclut.

Les objectifs poursuivis dans ce bénévolat sont :

- Offrir aux enfants de conditions modestes les moyens de leur réussite à l'école ;
- apprendre « autrement qu'à l'école », « autre chose que ce que l'on apprend à l'école »
- construire d'autres relations qu'avec un enseignant

Le contenu de l'accompagnement scolaire est de deux types :

- les « devoirs » donnés par les enseignants ;
- des activités très variées d'expression (théâtre, écriture de poèmes), de découverte (de l'histoire du quartier, de métiers), donnant lieu à la réalisation de spectacles (pour les parents en fin d'année) ou d'exposition, de livre ; jeux de société

Le public de l'accompagnement scolaire :

- des écoliers et collégiens issus des milieux populaires résidant dans les quartiers populaires des villes grandes ou petites : des élèves d'origine populaire, fils et filles d'ouvriers, d'employés, de personnel de service ; parents en situation de précarité sociale (chômage, RMI) ; enfants issus des immigrations récentes en provenance des trois pays du Maghreb, des pays d'Afrique sub-saharienne, de Turquie, parfois d'Europe de l'Est ;
- une estimation prudente de cette population : entre 120 000 et 150 000 enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire national

Les actions d'accompagnement à la scolarité proposées par les associations se sont développées dans le cadre de la Politique de la Ville avec l'alphabétisation.

Sources :

Halba (Bénédicte), *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde*, La Documentation française, Paris, 2003.

Lyet (Philippe), *L'organisation du bénévolat caritatif*, Logiques sociales, L'Harmattan, Paris, 1997

Glassman (Dominique), *Apprendre en dehors de l'école*, Rapport établi pour le Haut conseil de l'évaluation de l'école, La Documentation française, Paris, Décembre 2004

Fiche 3 : Apprendre à apprendre

1. Eléments de définition de l'accompagnement à la scolarité.

L'accompagnement à la scolarité recouvre trois aspects indissociables pour favoriser la réussite scolaire :

1. une notion d'accueil de l'enfant hors du temps scolaire ;
2. une notion d'aide aux devoirs pour répondre à la demande des enfants et des parents, des devoirs sont donnés par les enseignants ;
3. une notion d'appui culturel.

Quelques Rappels :

- l'autonomie s'acquiert peu à peu, elle s'apprend ;
- les devoirs en primaire sont interdits depuis 1956 ; au collège, les devoirs dans leur acceptation générale font partie intégrante de l'enseignement.
 - **Une aide aux devoirs efficace implique une aide méthodologique**

Il n'est pas question d'enseigner (ce qui est un « geste » professionnel), mais d'aider un jeune à se construire un savoir-faire. Pour être efficace, il faut avoir réfléchi à ce qu'est le métier d'élève quand il s'exerce en dehors de l'école : lire son cahier de textes, préparer son cartable, ... Il travaille sur les savoir-faire et savoir-être du métier d'élève et non sur le savoir scolaire qui ne peut être transmis que par un enseignant. Les compétences d'un accompagnateur scolaire sont celles de l'écoute et de l'appui méthodologique, un positionnement de renforcement et d'explicitation de l'enjeu de l'école pour l'enfant .

- **Différence entre accompagnement scolaire et soutien**

Le soutien scolaire relève de professionnels de l'enseignement. Un réel soutien ne peut être le fait que de l'enseignant lui-même parce qu'il constitue l'objet même de l'enseignement. Si ce soutien est délégué, il passe du statut d'aide à celui de rattrapage scolaire (mises à niveau).

Autrement dit, l'école n'est pas un lieu de préparation artificielle aux réalités de la vie mais un lieu de théorisation des expériences vécues ailleurs. On comprend alors qu'elle profite mieux à ceux qui ont eu la chance de bénéficier d'activités riches et variées dans un cadre familial et / ou associatif, qu'à ceux qui vivent leur enfance dans un milieu aux perspectives réduites et pour lesquels ce qu'on invoque à l'école comme des expériences banales est, en fait, exclusivement du ressort de l'imaginaire et non du vécu.

L'accompagnement scolaire n'est jamais plus efficace que lorsqu'il s'éloigne de l'acte d'enseignement. Accompagner, ce n'est pas diriger. Ici, peut-être plus encore qu'à l'école, le rôle de l'adulte consiste à aider l'enfant à accroître le champ de ses intérêts – et futures connaissances – plus qu'à lui imposer un objet d'apprentissage.

L'accompagnateur scolaire doit aider l'enfant : à prendre « l'objet » à apprendre, présenté par son enseignant , à l'incorporer puis à s'assurer que l'enfant est capable de le restituer en général et en situation scolaire.

2. Autour de l'apprentissage

Tout apprentissage s'articule en 5 phases et correspond à 3 temps

▪ Les cinq phases d'un apprentissage

1. La sensibilisation : par l'observation, la découverte, le jeu
2. la reconnaissance, la manipulation, l'expérimentation : à l'école ou en dehors de l'école.
3. la théorisation : filtre qui permet de transformer les observations en connaissances.
4. l'exercice d'application : Après l'expérimentation, les exercices doivent être compris.
5. le réinvestissement spontané : appropriation des connaissances après l'école

L'accompagnement scolaire ne doit pas se charger de la théorisation, mais doit aider à donner du sens à l'école et à certains de ses enseignements. Le travail porte sur les phases 1 et 5.

- **Chaque phase peut se décomposer en trois temps** : prise d'information, traitement et restitution.
- **L'importance de la mémoire : Pour apprendre, on sollicite la mémoire.** L'acte de mémorisation est important. Elle peut être : auditive, olfactive, visuelle, kinésique, gestuelle. Si chacun à un type de mémoire elle peut se développer et évoluer. La mémoire fonctionne par réactivation, rappels successifs. Il faut oublier pour se rappeler.

Tout individu est doté de mémoire, mais tous n'ont pas acquis la pratique nécessaire pour l'utiliser à son optimum qui semble impossible à atteindre.

L'accompagnement à la scolarité est ce qui permet aux enfants qui n'en ont pas toujours l'occasion dans leur famille de légitimer les apprentissages scolaires, en leur faisant vivre ou en leur permettant de rencontrer les situations dont les clés de compréhension se trouvent dans ce qu'on apprend à l'école.

Le vrai rôle de l'école est de transformer en capital cognitif des expériences vécues ailleurs, dans les lieux les plus divers... à condition qu'on ait eu l'occasion de les visiter et que l'on ait l'envie de « grandir » donc d'apprendre.

Les jeunes accompagnés possède les possibilités d'apprendre et que s'ils rencontrent néanmoins des difficultés d'apprentissage, celles-ci sont sans doute à relier à un manque de motivation. Il est donc déterminant de rassurer l'enfant sur sa capacité à apprendre et sur le fait qu'il connaît déjà quelque chose. L'enfant ayant été élève dans la journée connaît mieux que l'accompagnateur la situation qu'il a vécu en classe !

Source : Agnès Bathiany, Paris, 2005.

Fiche 4 : Motiver

Les motivations pour s'engager dans une action d'accompagnement à la scolarité sont les suivantes :

- Se sentir utile, en particulier à l'heure de la retraite ;
- Continuer son « métier » de mère de famille ;
- Rendre ce que l'on a reçu ;
- Un exercice « pratique », par exemple pour préparer le concours de l'IUFM ;
- Donner de son temps en marge de sa recherche d'emploi ;
- Contribuer à une meilleure éducation des enfants ;
- Partager son goût de la lecture ou de l'étude.

La plupart des motivations sont basées sur des motifs personnels et sont propres à l'expérience de chacun. On peut cependant noter deux types de motivations :

- L'idée d'utilité sociale ;
- L'envie de partager son savoir, son expérience.

Il est utile, pour les bénévoles d'accompagnement à la scolarité de se pencher sur les éléments « marquants » de sa scolarité : les bons souvenirs comme les mauvais pour être conscients de l'image positive ou négative donnée aux enfants.

Voici quelques attitudes qui permettent de favoriser la motivation de l'enfant à partir de trois cas pratiques/mises en situation :

- un enfant indifférent : choix laissé à l'enfant par exemple jeu qui permet de compter les points ou l'expression libre qui suscite envie et plaisir ;
- un enfant hostile : expression de ses difficultés ;
- un enfant « modèle » qui montre ostensiblement son ennui, expression, investigation, stress à gérer pour le rassurer

L'apprentissage consiste à :

- grandir, être plus autonome ;
- lier des liens moins affectifs ;
- savoir se faire plaisir en apprenant.

La stratégie du détournement consiste à ne pas centrer uniquement l'accompagnement sur les devoirs mais savoir adapter son enseignement/son aide à l'enfant (proposer un jeu, susciter une envie...). Un accompagnateur est motivé par la motivation de l'enfant mais peut également la susciter, l'entretenir, la provoquer. Les motivations des enfants et des accompagnateurs sont intrinsèquement mêlées. L'action d'accompagnement scolaire, auprès de l'enfant, doit être valorisée, reconnue. Ainsi il est utile de faire prendre conscience à l'enfant que le bénévole est là pour lui.

Source : Agnès Bathiany et Bénédicte Halba, Iriv, Paris, 2005.

Fiche 5 : La charte d'accompagnement à la scolarité

La Charte de l'accompagnement à la scolarité, signée en 1992, réactualisée en 2001, est une volonté de « rapprocher les élèves et les savoirs » à l'intérieur de l'Ecole. Les ministres de l'Emploi et de la solidarité, de l'Education nationale, de la Famille, l'Enfance et les Personnes handicapées, de la Jeunesse et des Sports ainsi que de la Ville ont été cosignataires d'un Guide pratique, concret, pour permettre une mutualisation des « outils de travail et de réflexion élaborés sur le terrain ».

L'accompagnement à la scolarité est défini comme suit :

- « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir »,
- « appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social »,
- « actions qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire ».

Le travail concret auprès de l'enfant est le suivant :

- ce qui est demandé : un soutien, un accompagnement, un soutien ; donner confiance, donner un cadre méthodologique, améliorer les conditions de travail de l'enfant, donner plus de chances ;
- ce qui n'est pas demandé : un substitut aux enseignants ou aux parents, du bachotage, une répétition systématique, une obligation de résultat (meilleures notes)

Les missions de l'accompagnateur sont les suivantes:

- suivre, encourager et accompagner la progression des enfants ;
- proposer des actions et des pratiques pour acquérir savoirs, savoir-faire, savoir-être ;
- mettre l'enfant ou le jeune en situation de réfléchir et d'expérimenter, de s'exprimer ;
- compenser les inégalités sociales et culturelles des enfants et des jeunes ;
- élaborer un projet construit qui passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion, la mobilisation des savoirs appris ;
- proposer une palette d'activités pour susciter appétence et plaisir ;
- apporter une aide méthodologique au travail scolaire
- entretenir des relations avec les familles et les responsables scolaires
- encourager les rencontres avec d'autres personnes (personnes âgées, responsables associatifs...)

Source :

Guide de l'accompagnement à la scolarité, édité par les ministères de l'Emploi et de la Solidarité, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Famille, l'Enfance et les Personnes handicapées, de la Ville, le Fonds d'Action sociale (FAS) et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), Paris, 2